

Considérant que :

- Produire de l'électricité par motricité éolienne est plus écologique que plusieurs autres.
- les revenus projetés pour les 2 M.R.C afin d'être investis dans le développement et aider la gestion du Parc Régional du Massif du Sud.
- les revenus projetés pour les 4 communes pour aider à leur gestion et achat d'équipements
- les suis entièrement d'accord avec les objectifs.

3- Les argents proviendront d'une partie des revenus d'un projet de 75 éoliennes dont le maître d'œuvre sera la Co. St-Laurent Energie.

Je ne peut évaluer quel pourcentage de ses revenus nets ont été promis aux M.R.C. et communes.

Je serais porté à croire que ce n'est certainement pas 50% mais plutôt vers un 5%.

L'hypothèse que je fais sur une bonne règle règle de 3

$$\begin{array}{lcl} \text{Si } 100\% & = & 75 \text{ éoliennes} \\ 5\% & = & x \end{array}$$

ce qui est 3.75 éolienne

Solutions

Je demande au Bepe de recommander au J.M.B.C. dans
4 ou 5 possibilités qui remplacent le projet actuel de
75 esclaves pour un projet communautaire de
4 esclaves + 1 si besoin comme marge de manoeuvre

En recommandant cette suggestion pour éviter le
projet du massacre du Parc Régional du massif
du S.W.F.

De rappeler au ministre de l'Environnement et
au conseil des ministres que vouloir démolir
une partie d'un parc, peut amener une
marche arrière, souvent désagréable après des
pertes d'argent et de temps.

Je vous remercie

Ronald Lemieux